



Dossier du BHI N° S3/3084

LETTRE CIRCULAIRE 78/2015
12 novembre 2015

**RESULTAT DE LA SEPTIEME REUNION DU SOUS-COMITE SUR LE SERVICE
MONDIAL D'AVERTISSEMENTS DE NAVIGATION (SC-SMAN)**

Références :

- A. LC de l'OHI 66/2014 du 17 septembre – *Résultats de la sixième réunion du sous-comité sur le service mondial d'avertissements de navigation (SC-SMAN)*
- B. LC de l'OHI 54/2015 du 22 juillet – *Révision de la procédure de soumission à l'OMI des documents relatifs aux renseignements sur la sécurité marine*

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. La septième réunion du sous-comité SMAN (SMAN-7) s'est tenue au BHI à Monaco du 24 au 27 août 2015, sous la présidence de M. Peter Doherty (Etats-Unis). La réunion a vu la participation de 42 délégués de 18 Etats membres de l'OHI, du secrétariat de l'Organisation maritime internationale (OMI), du secrétariat de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), du secrétariat de la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'UNESCO, du secrétariat de l'Organisation internationale des télécommunications par satellite (IMSO), des présidents des groupes de coordination NAVTEX et SafetyNET de l'OMI, du comité international radio-maritime (CIRM), d'Inmarsat, d'Iridium, de Furuno Finland Oy et du BHI. Les délégués comprenaient des représentants de 16 coordonnateurs de zone NAVAREA, d'un coordonnateur de sous-zone et de quatre coordinateurs nationaux.

Résumé des discussions du SMAN-7

2. Tous les documents et le compte rendu de la réunion SMAN-7 sont disponibles à la page du SMAN sur le site web de l'OHI (www.ihp.int > Comités & GT > IRCC > WNWNS > WNWNS-7). Les principales questions étudiées lors de la réunion sont brièvement résumées ci-après.

Documentation du SMAN

3. Les travaux de la 13^{ème} réunion du groupe de travail chargé de la révision des documents (DRWG) ont été examinés. En particulier, les amendements éditoriaux proposés aux manuels SafetyNET et NAVTEX de l'OMI ont été signalés et approuvés par le sous-comité. Conformément à la décision de la septième réunion du comité de coordination inter-régional (IRCC-7) et en l'absence de tout commentaire défavorable sur la procédure décrite en référence B, les projets de versions finales des manuels SafetyNET et NAVTEX seront soumis, aux fins de commentaires et d'approbation, à la 3^{ème} session du sous-comité de la navigation, des communications et de la recherche et du sauvetage de l'OMI (NCSR-3), avant examen et l'approbation escomptée des Etats membres lors de la 96^{ème} session du comité de la sécurité maritime de l'OMI (MSC-96).

4. Il a été décidé que la 14^{ème} réunion du groupe de travail chargé de la révision des documents (DRWG-14) entreprendra une révision des résolutions de l'OMI A.664(16) (*Normes de performance pour les équipements d'appel de groupe amélioré*), MSC.305(87) (*Directives de l'OMI relatives aux procédures opérationnelles pour la diffusion des renseignements sur la sécurité maritime concernant*

les actes de piraterie et les opérations de lutte contre la piraterie) et MSC.306(87) (*Normes de performance révisées de l'équipement d'appel de groupe amélioré (AGA)*) et préparera une proposition d'amendements pour examen lors du SMAN-8 en 2016 et soumission ultérieure au NCSR-4 en 2017. En outre, il a été décidé d'inclure dans le processus de révision le matériel du cours de formation sur les renseignements sur la sécurité marine (RSM) dans le cadre du renforcement des capacités (CB), afin de s'assurer qu'il reflète les récents amendements au manuel conjoint OMI/OHI/OMM sur les renseignements sur la sécurité maritime et les propositions de révisions des manuels SafetyNET et NAVTEX. Il a été convenu de finaliser les travaux sur la résolution de l'OMI A.1051(27) (*Service mondial d'information et d'avis relatifs à la météorologie maritime et à l'océanographie – document d'orientation*) en prévision de sa soumission au NCSR-4 en 2017.

5. Tous les projets de documents en cours d'élaboration par le sous-comité sont disponibles à la page WWNWS du site web de l'OHI. Les Etats membres sont encouragés à examiner les documents et à soumettre leurs commentaires au président (M. Peter Doherty) et au BHI (adjoint aux directeurs David Wyatt). La prise en compte des changements ou amendements proposés ainsi que la poursuite des travaux sont prévues lors du DRWG-14 qui se tiendra pendant la semaine qui suivra le NCSR-3, au siège de l'OMI à Londres, à la mi-mars 2016. Le travail de rédaction sera finalisé au SMAN-8 puis soumis à l'approbation de l'OMI.

Briefing SMDSM / RSM

6. Le sous-comité a entendu les rapports d'auto-évaluation en matière de RSM de l'ensemble des 21 NAVAREA. Plusieurs questions ont été soulignées et ont nécessité une étude et des commentaires plus approfondis de la part du président du SC-SMAN, ainsi que des présidents des groupes de coordination SafetyNET et NAVTEX de l'OMI. Le président a accepté d'aider les coordonnateurs NAVAREA, par l'intermédiaire du BHI, à obtenir l'appui des coordonnateurs nationaux pour faire en sorte que toutes les responsabilités contenues dans SOLAS en matière de RSM soient assumées.

7. Le secrétariat de l'OMI a fait un exposé sur la modernisation du SMDSM et sur le plan-cadre du SMDSM, notant que la prochaine révision serait publiée à la mi-septembre après l'approbation du président du groupe de coordination NAVTEX de l'OMI et après consultation avec le président du groupe de coordination SafetyNET de l'OMI. Le représentant du secrétariat de l'OMI a noté qu'une circulaire SMDSM était à l'étude afin d'annoncer l'inclusion d'un module dans le système mondial intégré de renseignements maritimes de l'OMI (GISIS) qui permettra à chaque Etat membre de mettre à jour les informations pertinentes du plan-cadre du SMDSM. Notant le souhait de faciliter les mises à jour, il a été décidé que les groupes de coordination SafetyNET et NAVTEX de l'OMI prendraient à leur charge des contrôles de qualité et une forme d'assurance qualité afin qu'aucune information non conforme ne soit publiée. Il a également été noté qu'un processus similaire serait nécessaire lorsque d'autres fournisseurs de services fonctionneront à l'avenir ; il a également été confirmé qu'un contrôle de validation serait entrepris par le secrétariat de l'OMI. Le représentant du secrétariat de l'OMI a instamment demandé une que tous les coordonnateurs de zone apportent une contribution appropriée au groupe de correspondance (GC) sur la modernisation du SMDSM. Les coordonnées du coordinateur du groupe de correspondance sont les suivantes :

Mr. Robert L. Markle
President of the Radio Technical Commission for Maritime Services (RTCM)
1800 N. Kent St., Suite 1060
Arlington, VA 22209, United States
Tel (office): +1 703 527-2000
E-mail: RMarkle@rtc.org

8. Les éléments des annexes pertinentes au plan-cadre du SMDSM ont été examinés. Le président du groupe de coordination NAVTEX a noté qu'il restait huit amendements à introduire dans l'annexe 8. L'examen du sous-comité a mis en lumière et identifié un certain nombre de données incorrectes pendant la réunion.

9. Le secrétariat de l'OMM a fait un exposé sur les activités de l'organisation au cours de l'année écoulée, y compris sur le bilan de son congrès. Le détail des programmes de travail des six associations et groupes de travail régionaux et leurs activités, le renforcement de la coopération entre les coordonnateurs NAVAREA et METAREA, et la capacité de réaction d'urgence continue ont tous été

soulignés, ainsi que les activités des centres de formation régionaux et mondiaux. Une mise à jour a été faite sur le système d'alerte précoce multi-danger ; l'OHI et l'OMI ont été invitées à participer au réseau afin de développer une politique et des normes mondiales appropriées.

10. Le secrétariat de l'IMSO a fait une présentation sur les activités de l'IMSO et sur la procédure pour conduire une évaluation technique des nouveaux fournisseurs potentiels de services mobiles par satellite du SMDSM, comme demandé par le NCSR et le MSC.

11. Le secrétariat de la COI a fait une présentation sur le système d'alerte rapide aux tsunamis et a soulevé un certain nombre de questions pour commentaire du SC-SMAN. Les relations entre les coordonnateurs NAVAREA et METAREA, les centres nationaux d'alerte aux tsunamis (NTWC), les autorités nationales et les navigateurs ont été soulignées et le processus d'alerte en cas de raz-de-marée et de vagues produites par les tempêtes, notamment dans les zones basses des régions côtières, a été expliqué.

12. Le sous-comité a également entendu plusieurs autres exposés. Inmarsat a rendu compte de la progression des développements du système SafetyNET AGA d'Inmarsat-C. Le président du groupe de correspondance de la S-124 a rendu compte au sous-comité de la progression du développement de la spécification de produit S-124 – Avertissements de navigation, basée sur la S-100. Le Danemark a fait une présentation du projet ACCSEAS (Accessibilité pour la navigation, avantages en termes d'efficacité et durabilité) de l'Union européenne, et du nouveau système d'affichage en ligne des RSM et d'autres données maritimes sur un site web de messages d'informations maritimes. Le processus de création d'avertissements dans le système a également été démontré. Iridium a fourni une mise à jour des développements du système Iridium Satellite, illustrant les progrès du processus d'homologation en tant que fournisseur de service mobile SMDSM par satellite. Le directeur Gilles Bessero a décrit le contexte et l'impact de la « e-navigation » sur la fourniture de services hydrographiques. Cette présentation a couvert les développements attendus du projet de « e-navigation », et a notamment souligné les impacts sur la fourniture de RSM et sur les travaux des coordonnateurs NAVAREA.

Cours de formation sur les RSM dans le cadre du renforcement des capacités

13. La réunion a reçu des renseignements actualisés sur la délivrance de cours de formation sur les RSM et sur la nécessité pour les coordonnateurs NAVAREA de travailler étroitement avec les coordonnateurs CB régionaux pour aider les nations en développement à atteindre la phase 1 du renforcement des capacités (recueil et diffusion des informations nautiques nécessaires pour tenir à jour les cartes et publications existantes) de la stratégie CB de l'OHI. Dans le cadre de cette coopération, la proposition de texte relative à une évaluation des RSM à inclure dans les rapports nationaux aux réunions des CHR a été débattue. La réunion a été informée qu'un cours sur les RSM avait été dispensé à Tokyo, Japon, pour les participants de la commission hydrographique de l'Asie orientale, du 3 au 5 mars, et qu'un autre cours était programmé à Istanbul pour les participants de la commission hydrographique de la Méditerranée et de la mer Noire, du 20 au 23 octobre. Il a également été noté que deux cours supplémentaires ont été financés pour la commission hydrographique de la Mésio-Amérique et des Caraïbes et pour la commission hydrographique du Pacifique sud-ouest en 2016.

14. Le président a noté qu'il n'y a qu'un seul instructeur français et un seul instructeur espagnol qualifiés qui soient disponibles pour assurer le cours RSM, ce qui limite les possibilités de dispenser ces cours dans ces deux langues. La réunion a exprimé ses remerciements à l'Australie, à la France, à la Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis pour leur large soutien dans la conduite des cours de formation et pour les travaux entrepris pour faire face à la demande continue de révision du matériel de formation afin d'assurer sa cohérence avec la mise à jour de la documentation d'appui.

Rapport du SMAN-7 au NCSR-3 de l'OMI

15. Le BHI et le président du SC-SMAN prépareront un rapport succinct sur les résultats du SMAN-7, à partir de cette lettre circulaire, pour soumission au NCSR-3.

Prochaine réunion

16. La huitième réunion du SC-SMAN (SMAN-8) se tiendra à Ålesund, Norvège, du 12 au 16 septembre 2016. Tous les coordonnateurs NAVAREA et les coordinateurs RSM nationaux sont encouragés à participer aux réunions du SC-SMAN afin d'enrichir leur expérience et d'interagir les uns avec les autres.

Conclusion

17. Le Comité de direction saisit cette occasion pour rappeler aux Etats membres ayant des responsabilités au sein du système NAVAREA qu'ils devraient :

- Encourager la participation régulière aux réunions du SC-SMAN ;
- Encourager ou maintenir une collaboration étroite avec les coordinateurs RSM nationaux au sein de leur NAVAREA ;
- En coopération avec leur coordinateur régional respectif en matière de renforcement des capacités, chercher à identifier au sein de leur NAVAREA les Etats côtiers qui ont besoin de soutien et de formation en matière de RSM ;
- Encourager l'engagement au sein du GC sur la modernisation du SMDSM et, via les délégations nationales à l'OMI, renforcer la prise de conscience des progrès et de l'impact de la « e-navigation » sur la fourniture des RSM, et
- Contrôler le développement de plans de secours avec les NAVAREA voisines et encourager la mise en œuvre périodique des plans déjà établis.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,



Mustafa Iptes
Directeur